



A Orléans comme ailleurs, stop aux intimidations contre les journalistes !

Il n'y a pas qu'à l'Elysée que les responsables politiques se permettent de « recadrer » les journalistes. Régulièrement, en régions, des barons locaux et leurs collaborateurs s'octroient le droit de tancer des journalistes qui ont le tort de faire leur travail en enquêtant sur des sujets sensibles et de leur intimer l'ordre de ne plus importuner l'édile local.

C'est la cas à Orléans (Loiret). L'un des bras droit de Serge Grouard, le très conservateur maire LR, s'est ainsi autorisé, mercredi matin, à appeler notre confrère Hassan Kerim, journaliste et animateur de l'émission À Bâtons Rompus, diffusée le mardi soir sur Radio Campus Orléans, afin de le remettre dans le droit chemin de l'information.

Mécontent du traitement, dans l'émission du 1^{er} septembre ([à écouter ici](#)), de l'actualité locale, agitée par un certain nombre d'affaires dont la justice s'est saisie, ce membre du cabinet de Serge Grouard, par ailleurs ancien journaliste, s'est livré à une virulente attaque. Il a ainsi exigé qu'Hassan Kerim et le journaliste invité, Mourad Guichard, avouent leur positionnement politique hostile au maire d'Orléans. Cet élu a par ailleurs été condamné en 2008 par la Cour de Cassation dans une affaire d'obstruction à la liberté d'expression d'un blogueur.

Or, Serge Grouard, n'a jamais accepté les invitations à cette émission, lui-même habitué à choisir les journalistes avec lesquels il souhaite échanger. Un comble pour cet ancien député qui a entonné la Marseillaise au lendemain des attentats contre nos confrères de Charlie Hebdo.

Le SNJ-CGT appelle les élus locaux et leurs cabinets, quelle que soit leur couleur politique, à laisser les médias locaux libres de leurs choix éditoriaux et de s'abstenir de toute intimidation. Bref, de respecter la liberté de la presse, tout simplement.

Montreuil, le 3 septembre 2020.